

ENTRETIEN

Nous avons décidé de nous entretenir avec Jean-Pierre Mazingue, maire de Poix-du-Nord (département du Nord), qui a fait ériger une stèle à la mémoire des familles Tsiganes déportés à Auschwitz, suite à une rafle survenue dans sa commune le 24 décembre 1943.



Comment est né le projet ?

Le projet est né du fait que nous avons dans notre commune des passionnés d'histoire, et l'un d'entre eux, Henri Lecuppre, a trouvé, dans ses recherches, le fait qu'il y avait eu, dans une ville voisine, à Landrecies, une commémoration qui avait été faite il y a quelques années, autour des Tsiganes déportés. Il a fouillé et a découvert que ces personnes vivaient dans la commune, il a recherché s'il y avait des membres de la famille, il a en retrouvés des membres de la famille dans le Pas-de-Calais d'une part, et d'autre part dans la ville de Landrecies. Il est entré en relation avec des familles, et là il y a eu un enchaînement : c'est-à-dire que l'un des descendants de ces familles est une personne qui est un

Jean-Pierre Mazingue, maire de Poix-du-Nord

chef de bureau de la sous-préfecture, qui est lui-même très ami avec l'ancien secrétaire général de la sous-préfecture, qui est historien et connaissait effectivement ce drame, qui lui-même connaissait Madame Monique Heddebaut, professeure et historienne et qui a écrit sur les Tsiganes. Voilà le point de départ. Ensuite, nous souhaitions vérifier s'il existait encore des témoins de cette période dans la commune. On a effectivement eu quelques témoignages, qui nous ont permis de reconstituer leur histoire sur Poix-du-Nord.

Un groupe de travail s'est alors constitué ?

En effet, à partir de là, j'ai constitué un groupe de travail, avec les deux historiens locaux, un représentant de la famille, Madame Heddebaut, la personne de la préfecture, ami et membre de la famille, qui est lui-même un passionné d'histoire, l'association des Anciens combattants, et un élu qui est en charge de tout ce qui est relatif aux manifestations et à l'histoire locale. Nous avons travaillé pendant un an et demi à peu près, on se voyait presque tous les mois, pour essayer de reconstituer leur itinéraire, de voir tous les contacts qui pouvaient encore exister avec des membres de la famille, et de comprendre le déroulé de la rafle.

Comment ce projet a-t-il été accueilli dans la commune ? Par les habitants et le conseil municipal notamment ?

L'initiative consistait à dire : maintenant que l'on connaît leur cheminement, les lieux où ils étaient localisés dans la commune, il faut faire quelque chose qui rappelle ce que l'on a considéré très vite dans le groupe comme un oubli de l'histoire en général et de l'histoire locale en particulier. J'ai donc fait prendre une délibération en conseil municipal afin de commémorer cette mémoire. Cette délibération, après quelques explications il est vrai, a été prise à l'unanimité. C'était la première étape. Ensuite nous avons décidé de la manière de la commémorer : en installant une belle pierre de pays, sur laquelle est gravée leurs noms ainsi que la mention : « Rafles à Poix-du-Nord, déportés à Auschwitz-Birkenau », suivi des dix noms de famille avec les âges.

Comment la stèle a-t-elle été financée ?

On était partis sur un budget prévisionnel de 3000, 4000€. Et à partir de là, j'ai donc décidé qu'on allait trouver des financements. Tout d'abord par l'intermédiaire d'une action participative sur les réseaux sociaux, qui nous a permis de recueillir environ 1400€ de donateurs divers et variés. On a recueilli ensuite 1000€ de la part de la communauté de communes du Pays de Mormal. L'association des Anciens combattants a elle aussi participé, à hauteur de 300€, puis la commune a mis le reste pour pouvoir créer cette stèle commémorative.

Quel sentiment avez-vous éprouvé lorsque le projet a vu le jour ? En tant que maire et en tant que citoyen ?

Lorsque j'ai appris le drame qui s'était déroulé ici, à Poix-du-Nord, je ne pouvais pas accepter qu'un

événement aussi grave, par rapport à une minorité ethnique, ne soit pas gravé dans la mémoire de la commune. De plus, notre commune, qui est une ancienne ville industrielle, avec de nombreux emplois dans le textile, a connu des moments très difficiles lorsque l'usine du groupe Bidermann a fermé. C'est une commune pauvre, qui a basculé politiquement totalement du côté du Rassemblement National, et je voulais donc leur dire : « n'oubliez pas » il y avait un petit message derrière... Ces minorités qui ont été opprimées, ces gens qui essayaient de trouver refuge et qui finalement ont été pourchassés... Et là il s'est créé un vrai consensus pour que l'on fasse quelque chose. En plus, nous avons à Poix-du-Nord une association, Nuts, qui travaille autour de la commémoration et de la restitution de faits historiques, et qui a souhaité, dans son programme annuel, inclure une forme de reconstitution de la rafle.

Comment s'est déroulée la cérémonie mémorielle du 30 avril 2022 ?

Cela a été une cérémonie assez bouleversante. D'une part, autour de la stèle, nous avons dix descendants des familles des Tsiganes raflés, Yung, Polet et Koecler. Il y avait également la sous-préfète, qui a souhaité être présente, la députée, le président de la communauté de communes, et chacun, sur une thématique, est intervenu. La sous-préfète, d'une façon très générale, sur les minorités opprimées, sur le fait qu'il y avait aussi là un devoir de mémoire ; la députée, surtout pour saluer l'initiative de ne pas oublier les pages sombres de notre histoire ; le président de la communauté de communes,

quant à lui, replaçait ça dans un cadre historique et c'était l'historien Frédéric Damien, ancien secrétaire général de la sous-préfecture, qui a évoqué le parcours de ces familles. Ensuite la stèle a été dévoilée, il y avait là les enfants des écoles, ainsi que la chorale paroissiale et l'harmonie qui ont interprété un chant très émouvant, *les bohémiens*, et il y a eu une très forte affluence. Il y a eu aussi, toute la semaine suivante, une exposition sur l'histoire des Tsiganes en général et sur celle des Tsiganes dans la commune, réalisé par Monique Heddebaut. Tous les enfants du collège l'ont visitée et les visites étaient toutes commentées. Soit par Monique Heddebaut elle-même, soit par des animateurs qu'elle avait formés pour présenter cette exposition.

Quels retours avez-vous eu suite à cette initiative ?

La population a beaucoup appris : certains l'ont fait avec un engouement particulier, pour d'autres il s'agissait d'un élément d'histoire parmi d'autres. Mais je n'ai eu aucune critique frontale là-dessus, j'ai même reçu le nouveau député Rassemblement National qui n'a pas eu de réaction négative quant à cette initiative. Les collègues maires et le vice-président de la communauté de communes ont trouvé que c'était une initiative qui devait être, car il y a des pans de notre histoire qu'il ne faut pas oublier et le fait que l'on ait pris cette initiative correspond globalement à une sensibilité que certains ont, aujourd'hui, de ne pas oublier certaines parties de l'histoire. Et dorénavant, la cérémonie des déportés se fera devant cette stèle, chaque année. C'est une décision que nous avons prise ensemble.